

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Développer le compostage en habitat individuel

(Action n°A1)



Descriptif de l'action

Les déchets organiques représentent un gisement important des ordures ménagères. En effet, les résultats de la caractérisation des ordures ménagères (MODECOM) réalisée par Limoges Métropole en novembre 2015 ont permis de mettre en avant le gisement de déchets putrescibles à 33.8 % des déchets produits.

La valorisation organique constitue un axe majeur de la politique des déchets de Limoges Métropole en favorisant en priorité la gestion de proximité de ces derniers, avec le compostage domestique et de proximité.

Depuis 2006, Limoges Métropole mène une action forte autour de la promotion du compostage individuel. A ce jour 11.26 % des foyers individuels de Limoges Métropole ont bénéficié d'un composteur, sans compter le compostage en tas

présent sur le territoire, afin de pouvoir valoriser chez eux leurs épluchures, certains restes de repas et une partie de leurs déchets verts.

Depuis la mise en place de l'opération en 2006 et jusqu'au 5 février 2016 inclus, les composteurs ont toujours été proposés à moitié prix par rapport à leur prix d'achat grâce aux subventions de l'ADEME.

Pour inciter plus fortement les usagers à la pratique du compostage, et ce dans le cadre du TZDZG, chaque foyer volontaire peut disposer d'un composteur de volume adapté à son jardin et d'un bioseau « gratuitement », tout comme il bénéficie d'un bac vert d'ordures ménagères et d'un bac bleu de tri sélectif. Le composteur reste la propriété de Limoges Métropole qui peut vérifier l'utilisation effective du matériel à bon escient. Le compostage permettant de réduire le volume de biodéchets dans les ordures ménagères, Limoges Métropole adapte le volume de bac vert en conséquence. L'utilisateur reçoit également des conseils pratiques pour réussir le compostage à son domicile, à l'oral puis via un film en cours de réalisation. Les composteurs resteront à tarif privilégié pour les usagers en ayant besoin de supplémentaires ou ne voulant pas diminuer leur volume de bac vert. Le film sur le compostage pourra être vu par les usagers se faisant livrer leurs composteurs à la maison et par tout usager intéressé par le compostage mais ne souhaitant pas assister aux formations « compostage » de Limoges Métropole.

L'action comporte plusieurs chantiers :

- L'acquisition par Limoges Métropole de composteurs individuels et de seaux de pré- collecte si besoin
- La réalisation de 2 formations par an sur le compostage sur la plate-forme de démonstration de la Direction de la Propreté, ou chez un usager
- L'organisation de la distribution des composteurs individuels par livraison à domicile ou à la Direction de la Propreté.
- La réalisation d'un film sur le compostage et le jardinage au naturel

Cette action concerne l'ensemble du territoire de Limoges Métropole et a pour vocation de toucher l'habitat individuel produisant des déchets organiques.

Objectifs de l'action

Les objectifs principaux sont :

- Réduire la part des déchets organiques des ordures ménagères résiduelles en provenance de l'habitat individuel afin de leur assurer une valorisation organique plutôt qu'un traitement à la Centrale Energie Déchets.
- Réduire la part des déchets organiques en provenance de l'habitat individuel apportés en déchèteries afin de réduire les rotations de bennes et la fréquentation en déchèterie et ainsi maîtriser les coûts.
- Créer une dynamique autour du compostage et des pratiques connexes (broyage, mulching, paillage, réduction des tontes...) sur le territoire.
- Lever les freins à la pratique du compostage.

Objectifs d'activité :

- 6 séances de formation à réaliser sur les 3 ans.
- 2100 composteurs à distribuer sur les 3 ans.

Objectifs d'impact :

- Formation de 120 personnes au compostage.
- 525 tonnes de déchets fermentescibles supplémentaires détournées de la collecte des ordures ménagères résiduelles en 2018.

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif	48500	48500	48500
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif	0.1 ETP animateur 0.15 ETP agent maitrise 0.05 ETP Maitre composteur 0.05 ETP agent broyage	0.1 ETP animateur 0.15 ETP agent maitrise 0.05 ETP Maitre composteur 0.05 ETP agent broyage	0.1 ETP animateur 0.15 ETP agent maitrise 0.05 ETP Maitre composteur 0.05 ETP agent broyage
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	La formation		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018

Objectif	2	2	2
Résultat			

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Les personnes formées		Unité de mesure	En nombre
Année	2016	2017	2018	
Objectif	40	40	40	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Matériels distribués		Unité de mesure	En nombre
Année	2016	2017	2018	
Objectif	700	700	700	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets organiques évités		Unité de mesure	En tonnes
Année	2016	2017	2018	
Objectif	175	175	175	
Résultat				

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Acquérir des composteurs individuels, et des seaux de pré-collecte	2 ^{ème} semestre 2016	Limoges Métropole dispose d'un certain stock de composteurs. Un nouveau marché d'acquisition de composteurs va être reconduit d'ici la fin 2016.
Réaliser le film explicatif sur le compostage	1 ^{er} semestre 2016	
Former sur le compostage les habitants d'habitat pavillonnaire	1 formation par semestre	Formation assurée par l'agent technique réduction déchets, le maître composteur de Limoges Métropole
Organiser et assurer la distribution des composteurs individuels par livraison à domicile, en déchèteries, lors de manifestations (marchés aux fleurs...)	2016	Limoges Métropole est passée en régie pour la livraison des bacs déchets en 2010. Le service de livraison des bacs livre déjà les composteurs à domicile. A voir pour le don des composteurs lors des manifestations si possibilité d'être connecté à la base de données de l'extérieur

Renouveler les supports de communication (exposition compostage) et création de nouveaux supports (panneaux pour stand, panneaux pérennes pour déchèteries)	2016	
Bilan de l'action 2016	700 composteurs distribués	

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Finance et suit le programme local de prévention des déchets				
Mairies, commerces	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : documentation ou affichage en place au sein de leurs structures				

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Ambassadeurs du tri	Information des usagers contactant Limoges Métropole pour une dotation en bacs déchets	Distribution de matériels et
Limoges Métropole, collectivités	<p>Communication sur supports Limoges Métropole et collectivités, animation sur lieu de manifestations</p> <p>panneaux d'informations pérennes en déchèteries, au centre de recyclage, et à la CEDLM</p> <p>affiches d'informations à destination des mairies Améliorer la rubrique compostage du site Internet de Limoges Métropole</p> <p>Réalisation d'un film sur le compostage pour le site Internet de Limoges Métropole, les stands de sensibilisation.</p>	
Presse locale	articles sur le compostage	

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas : -

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Développer le broyage de branchage à domicile

(Action n°A2)



Descriptif de l'action

Les déchets de jardin représentent la part la plus importante des apports en déchèteries par les usagers (38% des tonnages) avec plus de 10 000 tonnes.

La valorisation organique à domicile constitue un axe majeur de la politique des déchets de Limoges Métropole en favorisant en priorité la gestion de proximité de ces derniers.

Depuis 2006, Limoges Métropole mène une action forte autour de la promotion du compostage individuel. Pour que le processus de compostage se déroule dans de bonnes conditions, il est nécessaire de varier le type de déchets organiques : déchets humides ou azotés, tels les épluchures de légumes sont à associer à des déchets secs ou carbonés tels des petits branchages. Les usagers disposent

souvent de déchets humides (souvent en grosses quantités) mais manquent la plupart du temps de déchets carbonés.

L'objectif poursuivi par la prestation de broyage de branchage à domicile est multiple :

- Faciliter l' « évacuation » des branchages pour le particulier puisqu'il n'aurait plus à charger sa remorque pour se rendre en déchèterie.
- Diminuer le nombre de rotations de bennes en déchèteries et la quantité de déchets à traiter sur la plate-forme de compostage du centre de recyclage de Beaune les Mines.
- Améliorer les conditions d'accueil en déchèterie, notamment les jours de pointe de fréquentation par la réduction des apports de déchets verts.
- Améliorer la pratique du compostage du particulier puisque le broyat sera à conserver par l'utilisateur. Il permettra de compenser le manque fréquent de matière carbonée dans le processus de compostage ou de pailler pour maintenir l'humidité du jardin ou prévenir les mauvaises herbes.
- Responsabiliser les usagers sur leur production de déchets et sur les alternatives à leur prise en charge par la collectivité.
- Sensibiliser les usagers sur des pratiques de jardinage plus responsables (fertilisation par les déchets verts plutôt que par des engrais chimiques, réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, pratiques culturales permettant l'économie d'eau...).

La prestation est proposée depuis 2013 sous deux formes : prêt de broyeurs électriques pour des branches d'un diamètre de 5 cm maximum pour 10€ la journée et broyage au domicile des usagers par un agent de Limoges Métropole pour des branches d'un diamètre inférieur à 10cm pour 15€ de l'heure.

Pour inciter les usagers à broyer leurs branches, la prestation de prêt des broyeurs électriques est proposée « gratuitement » depuis le 8 février 2016. La prestation avec l'agent reste proposée à 15€ de l'heure.

Objectifs de l'action

Les objectifs principaux, sont :

- Réduire la part des déchets organiques en provenance de l'habitat individuel, apportés en déchèteries afin de réduire les rotations de bennes, la fréquentation en déchèterie et les tonnages traités sur la plate-forme de compostage du centre de recyclage de Beaune les Mines.
- Créer une dynamique autour du compostage en permettant l'amélioration des pratiques.
- Lever les freins à la pratique du compostage.
- Proposer un nouveau service à l'utilisateur afin de lui faciliter l'évacuation de ses branchages.
- Sensibiliser les usagers sur des pratiques de jardinage plus responsables (fertilisation par le compost produit sur place ou par les déchets verts laissés sur site plutôt que par des produits phytosanitaires, pratiques culturales permettant l'économie d'eau...).

Objectifs d'impact :

- 400 tonnes par an de déchets fermentescibles détournées des tonnages en déchèteries (200 tonnes avec les broyeurs électriques et 200 tonnes avec la prestation à domicile).

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure	En €
Année	2016	2017	2018	
Objectif	60000	40000	40000	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Temps consacré à l'action		Unité de mesure	En ETP
Année	2016	2017	2018	
Objectif	0.15 ETP animateur 0.25 ETP agent maitrise 0.05 ETP Maitre composteur 0.55 ETP agent broyage	0.15 ETP animateur 0.25 ETP agent maitrise 0.05 ETP Maitre composteur 0.55 ETP agent broyage	0.15 ETP animateur 0.25 ETP agent maitrise 0.05 ETP Maitre composteur 0.55 ETP agent broyage	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets organiques évités		Unité de mesure	En ETP
Année	2016	2017	2018	
Objectif	400	400	400	
Résultat				

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Réalisation de supports de communication	1 ^{er} trimestre 2016	
Démarrage de la prestation de broyage	8 février 2016	

Réalisation du marché de maintenance des anciens broyeurs de végétaux		
Achat de nouveaux broyeurs	2016	
Bilan de l'action 2016		

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Service communication de Limoges Métropole	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Création des supports de communication				
Pole Infrastructure et Ressources Techniques- Limoges Métropole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description : Réparation et maintenance des broyeurs de végétaux				

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Ambassadeur du tri, Limoges Métropole, collectivités	<p>Opération de promotion de la prestation de broyage sur la plate-forme de formation</p> <p>Communication sur supports Limoges Métropole et collectivités, animation sur lieu de vente</p> <p>panneaux d'informations pérennes en déchèteries, au centre de recyclage, et à la CEDLM</p> <p>affiches d'informations à destination des mairies</p> <p>Information sur le site Internet de Limoges Métropole</p> <p>Information au niveau des stands de sensibilisation.</p> <p>Presse locale</p>	Poids de déchets évités

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas : -

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Développer le compostage et le lombricompostage en pied d'immeuble

(Action n°B1)



Descriptif de l'action

Avec son action de promotion du compostage individuel menée depuis 2006, Limoges Métropole s'est adressée pour l'essentiel aux usagers de l'habitat individuel. Hors plus de 56% des logements du territoire sont des appartements.

Une grande marge de manœuvre est donc encore possible en termes de réduction des déchets organiques, d'autant plus, que comme au niveau national, le MODECOM de Limoges Métropole a confirmé que la part la plus importante des ordures ménagères résiduelles était constituée par les déchets putrescibles (33.8 % des déchets produits).

La valorisation organique constitue un axe majeur de la politique des déchets de Limoges Métropole en favorisant en priorité la gestion de proximité de ces derniers, avec le compostage domestique et de proximité.

L'action comporte plusieurs chantiers :

- L'acquisition par Limoges Métropole d'équipements nécessaires à la pratique du compostage collectif et au lombricompostage.
- La formation sur le compostage.
- La création de supports de communication.
- L'accompagnement à la mise en place et au suivi du compostage collectif (mise en place et dimensionnement du composteur, apport de matière carbonée....).

Pour atteindre les objectifs de réduction des déchets fixés par la loi de transition énergétique, Limoges Métropole a souhaité inciter plus fortement les usagers de l'habitat collectif au collectif en mettant à disposition gratuitement un composteur de volume adapté par tranche de 4 à 20 foyers. La gratuité devrait permettre de lever certains freins rencontrés pendant le programme local : prise en charge des frais d'achat du composteur, décision en conseil syndical.....

Cette action concerne l'ensemble du territoire de Limoges Métropole.

Objectifs de l'action

Les objectifs principaux sont :

- Réduire la part des déchets fermentescibles issue des ordures ménagères en provenance de l'habitat collectif afin de leur assurer une valorisation organique plutôt qu'un traitement à la Centrale Energie Déchets.
- Créer du lien social entre les habitants autour de la pratique du compostage.

Objectifs d'impact :

- Installation de 50 nouveaux composteurs en pied d'immeuble
- Pratique du compostage par 3000 nouveaux foyers/ logements en 2018
- 240 tonnes de déchets organiques évités en 3 ans

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure	En €
Année	2016	2017	2018	
Objectif	37000	37000	37000	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Temps consacré à l'action		Unité de mesure	En ETP
Année	2016	2017	2018	
Objectif	0.05 ETP animateur 0.05 agent maitrise 0.4 ETP maitre composteur 0.15 ETP agent broyage	0.05 ETP animateur 0.05 agent maitrise 0.4 ETP maitre composteur 0.15 ETP agent broyage	0.05 ETP animateur 0.05 agent maitrise 0.4 ETP maitre composteur 0.15 ETP agent broyage	
Résultat				

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Nombre de composteurs installés	Unité de mesure	En nombre

Année	2016	2017	2018
Objectif	50	50	50
Résultat			

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Nombre de logements pratiquant le compostage collectif ou lombricompostage		Unité de mesure	En nombre
Année	2016	2017	2018	
Objectif	1000	1000	1000	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets organiques évités		Unité de mesure	En tonnes
Année	2016	2017	2018	
Objectif	80	80	80	
Résultat				

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Démarcher les différents bailleurs et copropriétés du territoire (particuliers et étudiants)	A partir du 1 ^{er} trimestre 2016	

Réaliser les supports de communication pour faire connaître l'opération	A partir du 1 ^{er} trimestre 2016	
Acquérir des dispositifs de compostage collectif	2016	
Acquérir des lombricomposteurs	2016	
Réaliser le diagnostic de site pour chaque demande de compostage collectif en pied d'immeuble	A partir du 1 ^{er} trimestre 2016	
Conseiller les acquéreurs de lombri-composteurs	Depuis 2012	
Assurer un suivi régulier des composteurs collectifs et lombricomposteurs installés via le maître composteur ou une prestation	A partir du 1 ^{er} trimestre 2016	
Bilan de l'action		
Poursuite ?		

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Finance et suit le programme local de prévention des déchets				

Bailleurs et syndics de copropriétés, association de copropriétaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description : Mise à disposition de locaux pour réunions					
Service communication de Limoges Métropole	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Description : Création et réalisation des supports de communications					

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Ambassadeur du tri, Limoges Métropole, collectivités	<p>Communication sur supports Limoges Métropole et collectivités,</p> <p>panneaux d'informations pérennes en déchèteries, au centre de recyclage, et à la CEDLM</p> <p>affiches d'informations à destination des mairies</p> <p>Information sur le site Internet de Limoges Métropole</p> <p>Information au niveau des stands de sensibilisation.</p> <p>Prêt de l'exposition compostage</p> <p>Presse locale</p>	<p>Nombre de foyers pratiquants le compostage ou le lombri-compostage</p>

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Lutter contre le gaspillage alimentaire

(Action n°G2)



Descriptif de l'action

L'action G3 « lutter contre le gaspillage alimentaire » vient compléter le panel d'actions sur le compostage (axe A à D), et ce, afin de réduire la part des déchets organiques des ordures ménagères résiduelles. En effet, la part des déchets alimentaires non consommés représente 36 kg par habitant et par an sur le territoire de Limoges Métropole (MODECOM réalisé en septembre 2015) contre 20 kg au niveau national.

L'action consiste à sensibiliser les scolaires et le grand public.

Les professionnels de la restauration seront également démarchés pour élaborer un diagnostic de leurs pratiques.

Objectifs de l'action

L'objectif principal de cette action est d'amener les usagers à ne plus gaspiller et donc jeter des denrées alimentaires non consommées.

Objectif d'activité :

- 5 classes par an sensibilisées spécifiquement au gaspillage alimentaire.
- Réalisation du pique-nique zéro gaspillage

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif	37000	40000	40000
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif	0.01 ETP animateur 0.02 ETP agent maitrise	0.01 ETP animateur 0.02 ETP agent maitrise	0.02 ETP animateur 0.02 ETP agent maitrise
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Nombre de classes sensibilisées au gaspillage alimentaire		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif	5	5	5
Résultat			

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Réalisation du pique-nique zéro gaspi		Unité de mesure	En nombre
Année	2016	2017	2018	
Objectif	1	1	1	
Résultat				

Etapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Adaptation des supports pour les sensibilisations en classe	Au fur et à mesure des besoins	
Réaliser le pique nique zéro gaspi	Septembre octobre de chaque année	
Communiquer sur le gaspillage alimentaire via différents supports	A partir de 2016	
Organiser une rencontre entre acteurs du gaspillage alimentaire pour amplifier les actions existantes	2018	
Bilan de l'action		
Poursuite ?		

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Banque alimentaire, Restaurant du coeur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Associations d'éducation à l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : peuvent porter des actions similaires				
Associations de consommateurs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Relais de l'information				
Education nationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Intégration dans programme scolaire par le corps enseignant				
Les communes et les écoles primaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Description : Relais de l'information et participant au sensibilisation				
Le conseil général (collèges) le conseil régional (lycées)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Description : Relais de l'information et participant au sensibilisation				

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Limoges Métropole	Site Internet, Lettre de Limoges Métropole,	
Presse locale	Communiqué de presse	

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Promouvoir les couches lavables

(Action n°G3)



Descriptif de l'action

Le MODECOM de Limoges Métropole montre que les textiles sanitaires représentent une part non négligeable au sein des ordures ménagères résiduelles puisqu'ils en constituent 10.1%.

L'action consiste à convaincre les futurs et jeunes parents d'intégrer les couches lavables dans le processus de changes de leur enfant. Deux dispositifs sont mis en place dans le cadre de cette action depuis le 8 février 2016 :

- Don d'un kit aux jeunes parents constitué de 2 couches lavables, de lingettes lavables et de feuillets de protection. Un courrier d'informations sera envoyé aux jeunes parents aux adresses communiquées par les mairies. Les jeunes parents devront venir récupérer leur kit à la Direction de la Propreté.
- Remboursement à hauteur de 30% de la facture d'achat des usagers en couches lavables avec un plafond de 100€. Les usagers devront venir à la Direction de la Propreté muni de leur facture, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire pour obtenir leur remboursement.

Pour ces deux dispositifs, Limoges Métropole assurera un suivi d'utilisation effective du matériel.

Objectifs de l'action

L'objectif de cette action est multiple :

- réduire les déchets de textiles sanitaires sur le territoire
- faire progresser la conscience environnementale (limitation des transports par l'utilisation de couches lavables, préoccupations au niveau de la santé, les couches jetables contenant des substances irritantes...)
- soutenir des acteurs économiques locaux

Objectif d'activité :

- 600 remboursements de facture de couches lavables en 3 ans

Objectif d'impact :

- 300 tonnes de déchets évités en 3 ans

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure
Année	2016	2017	En €
Objectif	34000	34000	34000
Résultat			

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action		Unité de mesure	En ETP
Année	2016	2017	2018	
Objectif	0.15 ETP animateur 0.01 ETP agent maitrise	0.15 ETP animateur 0.01 ETP agent maitrise	0.15 ETP animateur 0.01 ETP agent maitrise	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Nombre de remboursements de facture de couches lavables effectué		Unité de mesure	En nombre
Année	2016	2017	2018	
Objectif	200	200	200	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets évités		Unité de mesure	En tonnes
Année	2016	2017	2018	
Objectif	100	100	100	
Résultat				

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Délibération permettant le remboursement des usagers	Réalisé	
Création de la convention d'aides financières	Réalisé	
Création du courrier type	Mars 2016	
Contact des mairies pour communication des naissances sur leurs communes	Mars avril 2016 puis par trimestre	
Achat des couches et des lingettes lavables, et des feuilles de protection	Mars avril 2016	
Création des supports de communication	1 ^{er} semestre 2016	
Mise à jour du site Internet	Réalisé	
Accueil des usagers pour la distribution du kit et pour les remboursements	Depuis le 8 février 2016	
Conseils et suivi du matériel distribué	A partir d'avril 2016	

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat
------------	-----------------------

	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
Maternités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Echange sur les pratiques et les outils
	Description : accueil des stands, relais de l'information				
Communes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : ont compétence « petite enfance »				
	Description : partenariat possible pour lavage des couches				
Le conseil général	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Description : relais d'information, accompagnement pour la mise en place de couches lavables				
La Caisse d'Allocations Familiales	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Description : relais d'information, accompagnement pour la mise en place de couches lavables				

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Limoges Métropole	Exposition, stands, Courrier d'informations Campagne de communication panneaux d'informations en déchèteries, affiches d'informations à destination des mairies	Nombre de remboursements Poids de déchets évités

	Site Internet de Limoges Métropole	
Maternités	Affichage, informations lors des cours de préparation à la naissance	Nombre de remboursements Poids de déchets évités

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Inciter à la pratique du mulching

(Action n°A3)

Descriptif de l'action

Les déchets organiques représentent la majorité des déchets apportés en déchèteries.

La valorisation organique constitue un axe majeur de la politique des déchets de Limoges Métropole en favorisant en priorité la gestion de proximité de ces derniers.

Cette action d'incitation à la pratique du mulching permettra de faire prendre conscience aux usagers que le déchet de tonte peut être traité à la maison et ainsi éviter les allers-retours en déchèteries.

L'action comporte:

- Le remboursement à hauteur de 20% du prix d'achat de la tondeuse mulching ou d'un kit adaptable à la tondeuse avec un plafond de 100€

Cette action concerne l'ensemble du territoire de Limoges Métropole et a pour vocation de toucher l'habitat individuel produisant des déchets organiques.

Objectifs de l'action

Les objectifs principaux sont :

- Réduire la part des déchets organiques des ordures ménagères résiduelles en provenance de l'habitat individuel afin de leur assurer une valorisation organique plutôt qu'un traitement à la Centrale Energie Déchets.
- Réduire la part des déchets organiques en provenance de l'habitat individuel apportés en déchèteries afin de réduire les rotations de bennes et la fréquentation en déchèterie et ainsi maîtriser les coûts.
- Créer une dynamique autour de la gestion des biodéchets et des pratiques connexes (broyage, mulching, paillage, réduction des tontes...) sur le territoire.

Objectifs d'activité :

- 600 remboursements concernant le mulching par an

Objectifs d'impact :

- 180 tonnes de déchets de tonte détourné par an.

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure	En €
Année	2016	2017	2018	
Objectif	41000	41000	41000	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action		Unité de mesure	En ETP
Année	2016	2017	2018	
Objectif	0.01 ETP animateur 0.01 ETP agent maitrise	0.02 ETP animateur 0.01 ETP agent maitrise	0.03 ETP animateur 0.01 ETP agent maitrise	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Nombre de remboursements		Unité de mesure	En nombre
Année	2016	2017	2018	
Objectif	600	600	600	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets organiques évités		Unité de mesure	En tonnes
Année	2016	2017	2018	
Objectif	180	180	180	

Résultat			
----------	--	--	--

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Délibération permettant le remboursement des usagers	réalisé	
Création de la convention d'aides financières	réalisé	
Création des supports de communication	En cours	
Mise à jour du site Internet	Réalisé	
Accueil des usagers pour les remboursements	Depuis le 8 février 2016	

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Finance et suit le programme local de prévention des déchets				
Vendeurs de matériel de jardin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description : particuliers vont acheter chez eux				

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Plaquette d'informations	Accueil de la Direction Propreté et de Limoges Métropole, Mairies, commerces....	Nombre de remboursements

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Promouvoir l'adoption de poules

(Action n°A4)



Descriptif de l'action

Les déchets organiques représentent un gisement important des ordures ménagères. En effet, les résultats de la caractérisation des ordures ménagères (MODECOM) réalisée par Limoges Métropole en novembre 2015 ont permis de mettre en avant le gisement de déchets putrescibles à 33.8 % des déchets produits.

La valorisation organique constitue un axe majeur de la politique des déchets de Limoges Métropole en favorisant en priorité la gestion de proximité de ces derniers.

Cette action favorisant l'adoption de poules par les usagers vient en complément des actions sur le compostage et permettra de faire parler de la problématique des biodéchets de manière différente.

L'action comporte deux dispositifs :

- Le remboursement sur présentation d'une facture à hauteur de 5 € par poule dans la limite de 2 poules achetées.
- Le remboursement à hauteur de 50% du prix d'achat du poulailler hors équipement annexe avec un plafond de 50€.

Cette action concerne l'ensemble du territoire de Limoges Métropole et a pour vocation de toucher l'habitat individuel produisant des déchets organiques.

Objectifs de l'action

Les objectifs principaux sont :

- Réduire la part des déchets organiques des ordures ménagères résiduelles en provenance de l'habitat individuel afin de leur assurer une valorisation organique plutôt qu'un traitement à la Centrale Energie Déchets.
- Réduire la part des déchets organiques en provenance de l'habitat individuel apportés en déchèteries afin de réduire les rotations de bennes et la fréquentation en déchèterie et ainsi maîtriser les coûts.
- Créer une dynamique autour de la gestion des biodéchets et des pratiques connexes (broyage, mulching, paillage, réduction des tontes...) sur le territoire.

Objectifs d'activité :

- 400 remboursements pour les poules par an

Objectifs d'impact :

- 100 tonnes de déchets fermentescibles supplémentaires détournées de la collecte des ordures ménagères résiduelles par an.

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif	22000	22000	22000
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif	0.1 ETP animateur 0.1 ETP agent maitrise 0.05 ETP Maitre composteur 0.05 ETP agent broyage	0.1 ETP animateur 0.1 ETP agent maitrise 0.05 ETP Maitre composteur 0.05 ETP agent broyage	0.1 ETP animateur 0.1 ETP agent maitrise 0.05 ETP Maitre composteur 0.05 ETP agent broyage
Résultat			

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Nombre de remboursements		Unité de mesure	En nombre
Année	2016	2017	2018	
Objectif	400	400	400	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets organiques évités		Unité de mesure	En tonnes
Année	2016	2017	2018	
Objectif	100	100	100	
Résultat				

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Délibération permettant le remboursement des usagers	réalisé	
Création de la convention d'aides financières	réalisé	
Création des supports de communication	En cours	

Mise à jour du site Internet	Effectué dès que les supports de communication seront réalisés	
Accueil des usagers pour les remboursements	A partir de Mars 2016	
Conseils et suivi des poules distribuées	A partir de Mars 2016	

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Finance et suit le programme local de prévention des déchets				
Vendeurs de poules et de poulaillers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description : particuliers vont acheter chez eux				

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Plaquette d'informations	Accueil de la Direction Propreté et de Limoges Métropole, Mairies, commerces....	Nombre de remboursements

Guide des bons soins de la poule	Direction Propreté	
Campagne d'affichage	A partir du 20 mars 2016	

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas : -

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Limiter les services rendus en déchèterie : fin de distribution des sacs de compost et seuil maxi de 25 passages/foyer/an pour les déchets verts

Action B2

Descriptif de l'action

Les déchets organiques représentent la majorité des déchets apportés en déchèteries alors qu'ils pourraient être valorisés au domicile de chaque usager par compostage, paillage.....

A travers ses actions sur le compostage, le broyage de branches, l'incitation au mulching ou à l'adoption de poules, Limoges Métropole souhaite faire prendre conscience aux usagers que les biodéchets de cuisine ou de jardin ne sont pas des déchets mais une ressource utile pour le jardin.

Jusqu'en 2015, deux sacs de compost étaient donnés aux usagers en échange d'un apport de déchets verts en déchèteries. Ce mode de distribution incitait les usagers à venir déposer leurs déchets verts en déchèteries. Pour être cohérent avec l'ensemble des actions du Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage qui veut inciter les usagers à valoriser leurs déchets organiques chez eux, le mode de distribution des sacs de compost a été revu : **ils sont distribués aux usagers faisant la démarche d'acquiescer un composteur ou de réserver un broyeur de végétaux**. Le compost est également toujours distribué en vrac directement au centre de recyclage durant quelques mois de l'année. Des benches de sacs de compost sont également mises en place lors des marchés aux fleurs.

Le nombre de passage autorisé en déchèteries pour les apports de déchets verts a également été limité à 25 passages dans l'année.

Objectifs de l'action

Les objectifs principaux sont :

- Réduire la part des déchets organiques en provenance de l'habitat individuel apportés en déchèteries afin de réduire les rotations de bennes et la fréquentation en déchèterie et ainsi maîtriser les coûts.
- Créer une dynamique autour de la gestion des biodéchets et des pratiques connexes (broyage, mulching, paillage, réduction des tontes...) sur le territoire.

Objectifs d'activité :

- Ecouler 1200 sacs de compost par an via les mises à dispositions de composteurs, de broyeurs de végétaux et les marchés aux fleurs

Objectifs d'impact :

- 1700 tonnes de déchets verts évités /an

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure
Année	2016	2017	En €
Objectif	30 000	30 000	30 000
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif	0.05 ETP agents techniques	0.05 ETP agents techniques	0.05 ETP agents techniques
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets organiques évités		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif	1700	1700	1700
Résultat			

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Organisation de la nouvelle distribution des sacs de compost	A partir de Mars 2016	
Communication sur la fin de distribution des sacs de compost en déchèteries	A partir de février 2016	

Communication sur le dispositif du seuil maximum des 25 passages	2 ^{ème} semestre 2016	
Développement du logiciel de suivi des fréquentations pour avoir une alerte sur le dépassement des 25 passages par an en déchèteries sur les déchets verts	2 ^{ème} semestre 2016	
Information des usagers qui dépassent les 25 passages /an en déchets verts	2 ^{ème} semestre 2016	
Application du seuil de 25 passage par an en déchets verts	1 ^{er} trimestre 2017	
Bilan de l'action 2016		

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Finance et suit le programme local de prévention des déchets				
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Prestataire du logiciel de suivi des fréquentations en déchèteries	
--	--

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Agents de déchèteries	Affiches en déchèteries, article dans le journal de Limoges Métropole	Poids de déchets évités

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas : -

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Etudier la mise en place d'une collecte de biodéchets pour l'habitat collectif

(Action n°B3)

Descriptif de l'action

Avec son action de promotion du compostage individuel menée depuis 2006, Limoges Métropole s'est adressée pour l'essentiel aux usagers de l'habitat individuel. Hors plus de 56% des logements du territoire sont des appartements.

Une grande marge de manœuvre est donc encore possible en termes de réduction des déchets organiques, d'autant plus, que comme au niveau national, le MODECOM de Limoges Métropole a confirmé que la part la plus importante des ordures ménagères résiduelles était constituée par les déchets putrescibles (33.8 % des déchets produits).

La valorisation organique constitue un axe majeur de la politique des déchets de Limoges Métropole en favorisant en priorité la gestion de proximité de ces derniers, avec le compostage domestique et de proximité. Mais pour les résidences où le compostage sur place n'est vraiment pas possible, Limoges Métropole souhaite tester une collecte de biodéchets pour 1200 foyers à des fins de compostage ou méthanisation.

L'action comporte plusieurs chantiers :

- Etude de la faisabilité d'une mise en place d'une collecte de biodéchets pour l'habitat collectif

- Acquisition des contenants spécifiques pour la collecte des biodéchets en point d'apport volontaire
- Organisation de la collecte et recherche d'un exutoire pour compostage ou méthanisation

Objectifs de l'action

Les objectifs principaux sont :

- Réduire la part des déchets fermentescibles issue des ordures ménagères en provenance de l'habitat collectif afin de leur assurer une valorisation organique plutôt qu'un traitement à la Centrale Energie Déchets.

Objectifs d'activité :

- Proposer une collecte de biodéchets à 1200 foyers en 3 ans

Objectifs d'impact :

- 60 tonnes de déchets organiques évités en 3 ans

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action	Unité de mesure	En €
Année	2016	2017	2018
Objectif		20 000	20 000
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Temps consacré à l'action	Unité de mesure	En ETP
Année	2016	2017	2018
Objectif	0.1 ETP chef du service collecte	0.05 ETP chef du service collecte 0.1 ETP service bacs 0.2 ETP ambassadeur du tri	0.05 ETP chef du service collecte 0.1 ETP service bacs 0.2 ETP ambassadeur du tri
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Nombre de foyers en habitat collectif concernés par la collecte de biodéchets	Unité de mesure	En nombre
Année	2016	2017	2018
Objectif		600	600
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets organiques évités	Unité de mesure	En tonnes
Année	2016	2017	2018

Objectif		30	30
Résultat			

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Voir les retours d'expérience sur la collecte des biodéchets en habitat vertical	2016	
Mise en place de points d'apport volontaire de collecte des biodéchets	2017	Un équipement mis en place en test dans un quartier avant d'étendre le dispositif (achat + collecte)
Si test concluant, extension de la collecte jusqu'à 1200 foyers	2018	
Bilan de l'action		
Poursuite ?		

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Finance et suit le programme local de prévention des déchets				
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Bailleurs et syndics de copropriétés,	Description : Mise à en place des contenants de collecte				
Fournisseurs de point d'apport volontaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description : acquisition du matériel de collecte				
Prestataires de collecte et de traitement de biodéchets	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description : Réalisation de la prestation de collecte de biodéchets				

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Ambassadeurs du tri	Affichage dans les halls d'immeuble, porte à porte	Nombre de foyers concernés par la collecte de biodéchets

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Etudier la mise en place d'une collecte de biodéchets pour les gros producteurs

(Action n°C2)

Descriptif de l'action

Environ 20% des tonnages d'ordure ménagères résiduelles collectés par Limoges Métropole sont des déchets assimilés produits par les administrations, les commerçants, les centres hospitaliers, les entreprises... Certains professionnels (commerces, restaurants, cantines d'établissements publics ou privés) produisent des déchets organiques en quantité importante.

Le décret n°2011-828 du 11 juillet 2011 impose aux producteurs ou détenteurs d'une quantité importante de déchets composés majoritairement de biodéchets d'en assurer le tri à la source en vue de leur valorisation organique. En 2025, la loi de transition énergétique imposera que les biodéchets aillent vers une filière de valorisation organique et non plus avec les ordures ménagères résiduelles. Même si les collectivités compétentes en matière de déchets n'ont pas d'obligation en la matière, Limoges Métropole souhaite proposer une collecte de biodéchets pour les gros producteurs.

L'action comporte différentes étapes :

- Etude de faisabilité d'une mise en place d'une collecte de biodéchets pour les professionnels du circuit de collecte « Restauration collective » dans un premier temps puis pour les commerçants du centre-ville de Limoges dans un deuxième temps.
- Passation du marché pour la réalisation de la prestation et recherche de l'exutoire de compostage ou méthanisation

Objectifs de l'action

Les objectifs principaux sont :

- Réduire la part des déchets fermentescibles en provenance des professionnels afin de leur assurer une valorisation organique plutôt qu'un traitement à la Centrale Energie Déchets.

Objectifs d'impact :

- 480 tonnes de déchets organiques évitées en 3 ans.

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure	En €
Année	2016	2017	2018	
Objectif	25 000	50 000	50 000	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Temps consacré à l'action		Unité de mesure	En ETP
Année	2016	2017	2018	
Objectif	0.1 ETP chef du service collecte	0.1 ETP chef du	0.1 ETP chef du service collecte	

	0.01 ETP animateur	service collecte	0.3 ETP ambassadeurs du tri
	0.2 ETP ambassadeurs du tri	0.3 ETP ambassadeurs du tri	
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets organiques évités		Unité de mesure
Année	2016	2017	En tonnes
Objectif	140	100	240
Résultat			

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Réunions avec les différents prestataires proposant la collecte de biodéchets	2016	
Prise de contact avec les professionnels pouvant être concernés par une telle collecte pour validation d'une organisation de la prestation	2016	
Enquête terrain et information aux gros producteurs	2016	Ambassadeur du tri

Passation du marché pour la réalisation de la prestation de collecte et traitement des biodéchets des gros producteurs sur Limoges	2016	Avenant au marché de collecte actuel pour supprimer des collectes OM gros producteurs et les remplacer par des collectes biodéchets + passation d'un marché pour l'exutoire
Suivi de la prestation	A partir de la réalisation de la prestation (1 ^{er} octobre 2016)	Modification des tarifs de la Redevance Spéciale à prévoir
Extension de la collecte biodéchets aux restaurants du centre ville de Limoges	2017	
Extension de la collecte biodéchets à d'autres gros producteurs	2018	
Bilan de l'action		
Poursuite ?		

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Région (pour les restaurants scolaires des lycées), lycées Département et collège, Centres Hospitaliers, maisons de retraite	Description : Validation de l'organisation de la collecte			
Prestataires de collecte et de traitement de biodéchets	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Description : Réalisation de la prestation de collecte de biodéchets			

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Ambassadeurs du tri	Contacts directs avec les gros producteurs	Tonnage de biodéchets détournés de l'incinération (taux de valorisation organique)

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Accompagner les administrations et les entreprises vers la réduction des déchets et le tri : facilitation du tri du papier et création d'un kit « Doggy Bag »

(Action n°F1)

Descriptif de l'action

Etudier et déployer des "corbeilles papiers" pour les administrations et bureaux pour faciliter le tri des papiers : 2 000 contenants à déployer.

Etudier et déployer auprès des métiers de bouches des kits « Doggy Bag »

Objectifs de l'action

L'objectif de cette action est multiple :

- Améliorer la performance de tri
- Améliorer le service rendu aux professionnels soumis à redevance spéciale en facilitant le geste de tri du papier et éviter les biodéchets

Objectifs d'activité :

Distribuer 2000 contenants pour le tri des papiers aux entreprises et administrations

Distribuer 10 000 Doggy bag via les métiers de bouches

Objectifs d'impact :

160 tonnes de papier collecté en plus sur 3 ans

Soit un pourcentage de captation du papier dans la collecte sélective amélioré avec + 0.8 kg/hab/an sur 3 ans

10 tonnes de biodéchets évités sur 3 ans par les Doggy Bag

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure	En €
Année	2016	2017	2018	
Objectif	2 000	2 000	2 000	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action		Unité de mesure	En ETP
Année	2016	2017	2018	
Objectif	0.1 redevance spéciale ETP	0.2 ETP redevance spéciale	0.2 ETP redevance spéciale	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	« Corbeilles-papiers » mises en place		Unité de mesure	Quantité
Année	2016	2017	2018	
Objectif	500	500	1000	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Nombre de Doggy Bag distribués		Unité de mesure	Quantité
Année	2016	2017	2018	
Objectif	3300	3300	3300	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Poids de déchets papier évités à l'incinération		Unité de mesure	Tonnes
Année	2016	2017	2018	
Objectif	30	50	80	
Résultat				

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Poids de biodéchets évités par les Doggy bag		Unité de mesure	Tonnes
Année	2016	2017	2018	
Objectif	3.3	3.3	3.3	
Résultat				

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Etude et commande de récipient le plus adapté	2016	

pour le tri du papier dans les bureaux		
Information aux professionnels et déploiement de la « corbeille-papier »	A partir de 2016	
Etude des différentes modalités possibles de mise en place des Doggy Bag	1 ^{er} semestre 2016	
Achat des Doggy Bag et distribution aux restaurateurs volontaires	2 ^e semestre 2016	
Bilan de l'action		

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
Administration	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
CCI, Chambre des Métiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description : Relai de l'information				

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Agents en charge de la redevance spéciale et ambassadeur du tri	A partir de 2016	Nombre de corbeilles, Nombre de Doggy Bag

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Etudier et mettre en œuvre l'extension des consignes de tri

(Action n°I1)

Descriptif de l'action

Les premières collectes séparées multimatériaux se sont mises en place il y a plus de vingt ans, grâce à la mobilisation des différents acteurs concernés. Aujourd'hui, le centre de recyclage de Limoges Métropole répond de manière satisfaisante aux besoins actuels, mais il doit évoluer pour répondre aux nouveaux enjeux suivants:

- extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques,
- renforcement des exigences sur les conditions de travail,
- renforcement des collaborations avec les autres structures voisines en charge de la compétence Traitement des déchets,
- développement des synergies entre le tri et l'industrie nationale du recyclage dans une dynamique d'économie de la ressource.

Limoges Métropole souhaite pouvoir disposer rapidement de l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques afin de diminuer les tonnages incinérés à la Centrale Energie Déchets et améliorer ses performances en matière de taux de valorisation.

Ce changement implique le tri de nouveaux déchets : des films plastiques dont les poids unitaires sont faibles et des pots et barquettes, qui pour certains sont composées de nouvelles résines plastiques. Le tri de ces nouveaux déchets n'étant pas raisonnablement envisageable par l'homme (ex : problèmes de troubles musculosquelettiques pour le tri des films, problèmes de reconnaissance des résines plastiques et non plus de formes d'objets), l'automatisation devient une obligation.

Le centre de recyclage de Limoges Métropole nécessite donc une évolution afin d'être modernisé et d'avantage industrialisé en particulier pour rendre possible le

tri d'un flux entrant qui va évoluer en volume, mais également dans sa composition.

Objectifs de l'action

Limoges Métropole souhaite s'engager dans la démarche d'extension des consignes de tri afin de trier 4 nouveaux flux de plastiques.

Objectifs d'activité :

Disposer d'un nouveau process de de recyclage au premier semestre 2018 afin de pouvoir trier les nouvelles consignes plastiques.

Objectifs d'impact :

Cette extension de consigne de tri doit permettre à minima d'augmenter de 5 kg/hab/an les performances de collecte sélective, soit le détournement d'un gisement supplémentaire de 1900 tonnes par an sur le territoire de la Haute Vienne vers le centre de recyclage.

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif	40 000	2 300 000	6 500 000
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Temps consacré en interne à cette action	Unité de mesure	En ETP
Année	2016	2017	2018
Objectif	0,25 ETP ingénieur principal 0,30 ETP techniciens	0,25 ETP ingénieur principal 0,70 ETP techniciens	0,25 ETP ingénieur principal 0,50 ETP techniciens
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Evolution des matériaux expédiés en sortie centre de recyclage (hors verre et papiers)		Unité de mesure
			%
Année	2016	2017	2018
Objectif	21 kg/hab/an	21 kg/hab/an	23,5 kg/hab/an + 12 %
Résultat			

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Etude préliminaire « de programmation de la fonction tri des recyclables secs ménagers, à l'échelle des territoires de Haute-Vienne et de Creuse »	Mai 2015 à janvier 2016	Pilotée par l'Ademe Limousin

Elaboration programme maîtrise d'oeuvre	Janvier à mai 2016	
Lancement de la publication	Juin 2016	
Sélection du maître d'oeuvre	Décembre 2016	
Esquisses, APS et APD	Décembre 2016 à mars 2016	
Renouvellement autorisation préfectorale	Mars 2016 à Juillet 2018	
Etude de projet, Passation des marchés, étude execution VISA	Mai à Décembre 2017	
Travaux	Mars à Octobre 2018	
Bilan de l'action		
Poursuite ?		

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
ADEME	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description : Etude préliminaire, Jury de sélection du maître d'oeuvre, subvention				
Eco-Emballages	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Description : Jury de sélection du maître d'oeuvre, conseils techniques, subvention				
Evolis 23 Syded					
	Description : Collaboration pour les futurs apporteurs sur le site				

Département de la Haute-Vienne	<input checked="" type="checkbox"/>
	Description : demande de subvention

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Ambassadeurs du tri	Porte à Porte lors du changement des consignes de collecte	
Communication interne	Campagne de communication globale (presses, Métropol, affiches dans les espaces publics)	

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :

FICHE DE SUIVI DE L'ACTION

Etudier la mise en place d'un financement incitatif et l'extension de la redevance spéciale

Descriptif de l'action

L'action comporte différentes étapes :

Objectifs de l'action

Les objectifs principaux sont :

Objectifs d'impact :

Indicateurs d'activités et d'impact

Indicateur de moyens				
Libellé de l'indicateur	Moyens financiers alloués à l'action		Unité de mesure	En €
Année	2016	2017	2018	
Objectif				
Résultat				

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur	Temps consacré à l'action		Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif			
Résultat			

Indicateur de moyens			
Libellé de l'indicateur			Unité de mesure
Année	2016	2017	2018
Objectif			
Résultat			

Étapes clés de l'action

Étape	Réalisation prévisionnelle	Remarque(s)
Bilan de l'action		

Poursuite ?		
-------------	--	--

Partenaires mobilisés

Partenaire	Nature du partenariat				
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre(s), préciser :
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Description :				

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats

ET SI C'ETAIT A REFAIRE...

Nous referions :

Nous ne referions pas :